



Association SCOPE
325 rue Robert Amy
49400 Saumur
Tel : 02.41.50.14.28

PROJET ASSOCIATIF FAMILLE

« Soutien et Accompagnement à la Parentalité »

SOMMAIRE

Préambule	1
Les origines du projet	2
➤ Historique de l'association	3
➤ Historique des actions à destination des familles et des habitants	4
➤ Les engagements de l'association - Les axes d'intervention dans le cadre du soutien à la parentalité	5
➤ Constats et diagnostics	8
Le projet associatif famille	10
➤ Les objectifs généraux et opérationnels	11
➤ Les objectifs d'actions	12
➤ Les moyens humains et matériels	13
➤ Evaluation du projet	15
Annexes	16

PREAMBULE

Depuis sa création en 1990, l'association SCOPE développe trois axes de travail dans le cadre de son projet associatif :

Le lien social
La prévention de la délinquance
Le soutien à la parentalité

C'est dans le cadre du soutien à la parentalité que le projet associatif famille s'inscrit, sans pour autant être à la marge des autres axes de travail, puisque ceux-ci sont étroitement liés dans le cadre des différentes actions menées auprès des publics jeune et adulte.

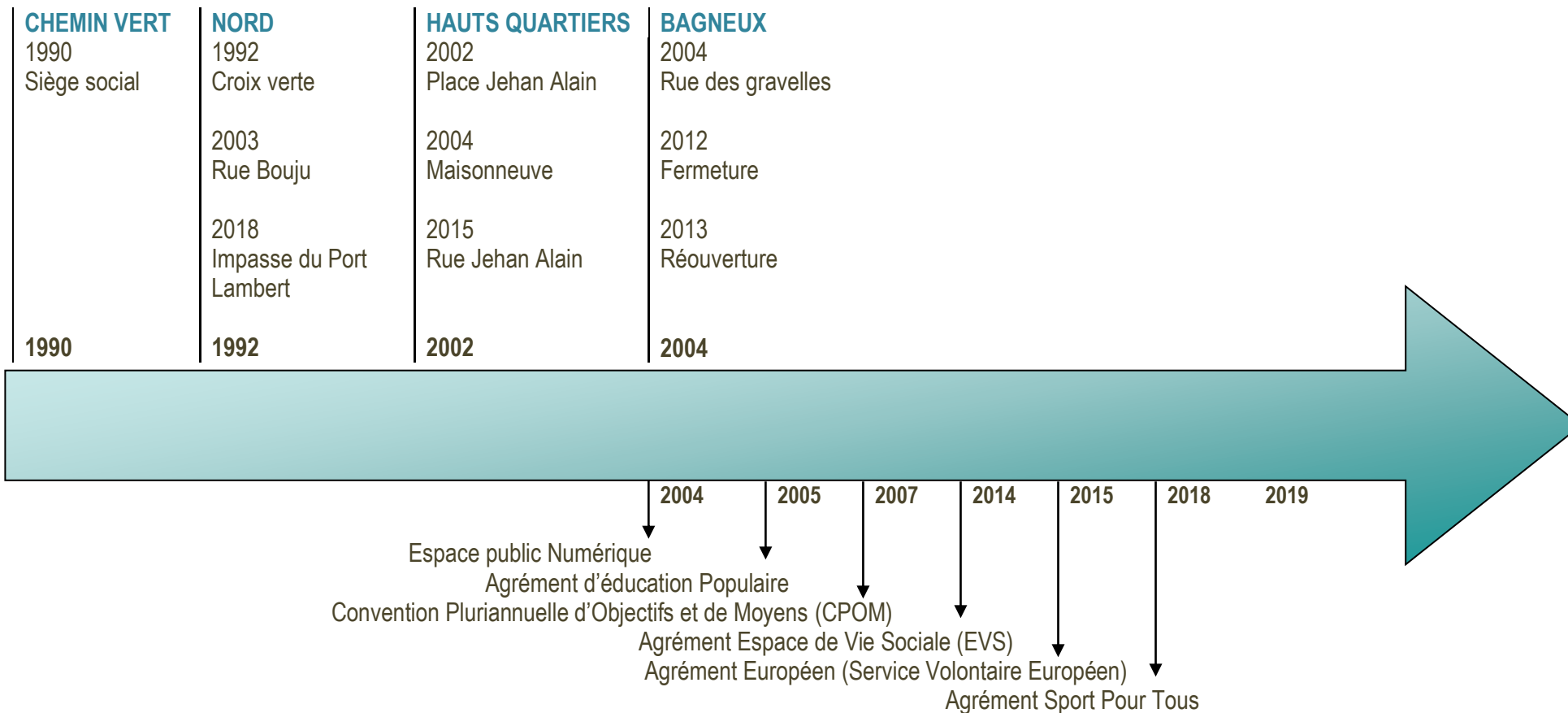
Depuis 2014, date d'obtention du premier agrément « Espace de Vie Sociale », l'association a à cœur de développer cet axe, dans l'objectif de mieux répondre aux besoins des habitants et adhérents de l'association et répondre aux constats et problématiques repérées par la mise en place de moyens et d'actions.

LES ORIGINES DU PROJET

« Soutien et Accompagnement à la Parentalité »

HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION

4 structures d'accueil et d'intervention sociales réparties sur les quartiers prioritaires et quartiers de veille de la ville:



HISTORIQUE DES ACTIONS A DESTINATION DES FAMILLES ET DES HABITANTS

ACTIONS FAMILLES ET HABITANTS	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	
Vacances individuelles																				
Sorties en familles																				
Guinguettes / bals / fêtes de quartier																				
Séjours collectifs Vacances																				
Saveurs du monde																				
Regard sur le quartier																				
Loto et concours de belotte																				
Spectacle de Noël																				
Carnaval du Chemin vert																				
Le Local Hanté																				
Scoope Land																				
Femme de sport																				
Trot Kontest																				
Mercredi Familles																				
Mini séjours sur le devoir de mémoire																				
SCOPE 2.0																				
SCOPE Event																				
Galettes des rois																				
CLAS																				
Accompagnements aux démarches individuelles																				
Parents Solo																				
Forum vacances																				

(Annexe 1 : Description des actions)

2016 : Officialisation du poste d'animatrice Référente Famille

2017 : Rédaction de la fiche mission Référente Famille (Annexe 2)

LES ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION – Les axes d'intervention dans le cadre du soutien à la parentalité

TEXTES EXTRAITS DU DOCUMENTS CADRE – AXES D'INTERVENTION:

L'association s'engage à mettre en œuvre, à son initiative et sous sa responsabilité, en cohérence avec les orientations ci-après des politiques publiques municipales, le programme d'actions suivant :

Dans les domaines de l'enfance, de l'éducation, de la citoyenneté et de la jeunesse :

- Etre une association et un lieu ouvert à tous, sans discrimination, dans une logique d'équité des participations financières demandées à ses adhérents, permettant l'accès du plus grand nombre à ses activités et animations.
- Être un lieu ouvert sur l'extérieur
- Être complémentaire de la famille, de l'école, des associations, des institutions et des services de la ville de Saumur.
- Assurer une mission de relais d'information auprès des jeunes et des familles sur le rôle et les missions des différents services de la ville ou des autres institutions ou partenaires en lien avec la jeunesse.
- Développer les relations intergénérationnelles au travers d'échanges de savoirs réciproques entre jeunes et adultes.
- Être un lieu de socialisation, d'éducation à la citoyenneté, avec des adultes référents dans un cadre structurant.

Dans le domaine de la famille et du soutien à la parentalité :

- Densifier le lien social et familial par l'animation et la participation des habitants jeunes et adultes
- Favoriser les souvenirs communs dans la famille et entre les familles
- Apporter un soutien aux familles dans le cadre de la parentalité.

Dans le domaine du sport (Santé, bien-être...)

- Assurer une action de prévention en matière de santé, de bien-être et de socialisation par la pratique d'activités physique et sportives dans le cadre des activités qu'elle organise.

Dans le domaine de l'intérêt général

- Assurer l'accueil permanent des jeunes et de leurs familles
- Jouer un rôle de « médiation », de « passerelle » et d'accompagnement afin d'inciter les enfants et les familles les plus en difficultés à fréquenter les structures de droits communs, dans l'objectif de progression éducative, de mixité des populations et des habitants des différents quartiers.
- Elle contribue à la création et au maintien des liens sociaux dans les quartiers et dans la ville.
- Être un lieu convivial de rencontre, d'échange, d'écoute, identifié par les jeunes et leur famille.

TEXTES EXTRAITS DE LA CHARTE DE PARTENARIAT ET DE COOPERATION ENTRE, LA VILLE DE SAUMUR, LA MJC, L'ASSOCIATION SCOPE ET LA CAF DE MAINE ET LOIRE :

Dans une démarche d'accompagnement à la parentalité, l'association soutient les parents dans leur rôle éducatif.

Cette charte est une volonté commune de s'associer et de contractualiser, afin de dessiner les contours d'un véritable partenariat dont la finalité est de répondre aux besoins des habitants avec leur participation.

Chapitre 1 – Animation de la vie sociale – des valeurs partagées

L'animation de la vie sociale s'appuie sur des équipements de proximité, tels les centres sociaux et espaces de vie sociale. Leur action se fonde sur une démarche globale et sur une dynamique de mobilisation des habitants pour apporter des solutions aux besoins des familles et à leurs difficultés de vie quotidienne, mais aussi pour répondre aux problématiques sociales collectives d'un territoire.

Trois finalités transcendent l'ensemble des projets sociaux :

- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes.
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire.
- La prise de responsabilités des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité constituent un élément de leur plus-value. Cette finalité renvoie au développement des capacités des personnes et de leur autonomie.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelles, collectives et sociales de tout être humain, besoin d'épanouissement personnel, d'appartenance et besoins d'accomplissement.

Des valeurs et des principes à respecter et à faire vivre :

- Le respect de la dignité humaine
- La laïcité, la neutralité et la mixité
- La solidarité
- La participation et le partenariat

Les centres sociaux et les espaces de vie sociale interviennent par nature avec les habitants pour élaborer avec eux des réponses aux attentes et aux besoins des associations locales, des familles et des individus sur l'accès aux loisirs, à la santé, à l'emploi, à la culture, à la citoyenneté, aux sports, etc.

Chapitre 2 : fondements et missions de l'animation de la vie sociale

- Être un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.
- Être un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.
- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des usagers habitants, des familles et des groupes ou des associations.
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'interventions prioritaires.
- Renforcer des liens sociaux et familiaux et les solidarités de voisinage

CONSTATS ET DIAGNOSTIQUES

Les caractéristiques de la population sur les quartiers d'intervention de l'association (données CAF 2016):

Caractéristiques	Hauts-Quartiers Clos Coutard	Chemin-vert Clos Bonnet	Gare - Croix Verte St Lambert centre île d'Offard	Bagneux
Nbr de familles allocataires avec enfant(s) de 0 à 25 ans	646	567	823	840
Nbr d'enfants de 0 à 5 ans	161	178	243	215
Nbr d'enfants de 6 à 14 ans	307	245	374	426
Nbr d'enfants de 15 à 17 ans	108	70	115	129
Nombre de familles monoparentale	145	164	158	120
Nombre d'allocataires sous le seuil de bas revenu	400	391	449	240

Les caractéristiques des territoires d'intervention (extraits de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS 2017):

- Une couverture médicale qui ne semble pas satisfaisante et un vieillissement des professionnels de santé
- 7% de la population saumuroise est porteuse de handicap.
- La ville est bien dotée en logements sociaux mais inégalement répartie sur le territoire :
 - Taux de logements : - 36% sur le quartier croix verte, île d'Offard et Millocheau.
 - 54% des logements sur les Hauts-Quartiers – Clos Coutard (QPV)
 - 95% sur le quartier du Chemin-Vert – Clos Bonnet (QPV)
 - 14% à Bagneux
- Une offre de formation peu diversifiée et peu qualifiante.
- Une population qui semble plus éloignée du marché de l'emploi que la population départementale et nationale. Sur l'ensemble des personnes en âge de travailler, 59% des personnes sont occupées, 13% sont actives inoccupées et 28% sont inactives, dont la majorité réside sur le quartier prioritaire de la ville.
- Les emplois précaires sont en augmentation de 2%

Constats croisés entre les partenaires sociaux et l'équipe pédagogique de l'association:

- Un grand nombre de familles issues des quartiers prioritaires de la ville n'a pas les moyens financiers et matériels de faire des activités, des sorties et de partir en vacances en famille. Concernant les vacances, certains dispositifs d'aide au départ existent mais le coût restant à leur charge reste trop élevé pour des familles au quotient familial très bas. Cela va de pair avec le manque de moyens de mobilité, et les difficultés à faire des sorties et activités en famille. Les moments de loisirs familiaux parents/enfants sont, pour certaines familles, inexistantes. Ne sortant pas du quartier, les activités possibles en commun sont difficiles à envisager pour ces familles qui n'ont pas le réflexe de créer des moments familiaux (*prise de repas, jeux en famille...*). Les enfants sont très présents sur le quartier et profitent des structures présentes et des différents espaces extérieurs pour répondre à leurs besoins de loisir et d'occupation.
- Les parents isolés expriment facilement leur envie de partager des moments conviviaux, de rencontrer d'autres parents et leur besoin de se sociabiliser.
- Certaines familles connaissent des difficultés intrafamiliales (*ex : éducation des enfants dans un contexte de quartiers, conflits parents/enfants...*) pour lesquelles elles cherchent des réponses, et sont en demande d'aide éducative. Elles expriment le besoin d'avoir un lieu ressource pour toutes les informations relatives à la famille, un lieu d'écoute et d'information, un lieu de rencontre et d'entraide pour se sentir moins seul.
- Les partenaires sociaux (*assistantes sociales, centre social, éducateurs...*) nous apportent des informations sur différentes situations familiales de jeunes que nous pouvons avoir au quotidien, pour lesquelles les actions et les séjours pourront apporter une aide dans le cadre de difficultés intrafamiliales et pouvant répondre aux besoins suivants :
 - rompre avec l'isolement, besoin d'appartenance
 - valorisation de soi et développement de la confiance en soi
 - besoin d'accomplissement
 - besoin de bien-être.
- Depuis quelques années, la présence d'une référente famille au sein de l'association est de plus en plus reconnue par les partenaires, les familles et habitants des quartiers. L'impact de cette reconnaissance s'évalue à différents niveaux :
 - Les parents se sentent plus investis dans la vie associative de leurs enfants et y perçoivent, via la référente famille, une porte d'entrée. Leurs sollicitations pour s'investir dans l'association sont plus fréquentes.
 - Les différentes actions menées auprès des familles et des habitants ont créé un lien de confiance avec la référente famille, ce qui facilite les conversations et l'envie d'exprimer leurs mal-être et besoin d'aide (*besoin d'être écouté et d'être accompagné vers des professionnels adaptés*).
 - Des demandes de renseignements divers et d'aide aux démarches personnelles sont de plus en plus fréquentes et notamment pour des familles dites « nouvelles arrivantes », ne parlant pas ou peu le français et dont les enfants sont adhérents de l'association, sans quoi elles ne sauraient pas vers qui se tourner. (*Les enfants demandent conseil auprès des animateurs et/ou de la référente famille pour aider leurs parents*).

LE PROJET ASSOCIATIF FAMILLE

« Soutien et Accompagnement à la Parentalité »

LES OBJECTIFS GENERAUX ET OPERATIONNELS

Etablir un projet d'actions pour tous :

- Accueillir les familles adhérentes et habitants du quartier prioritaire de la ville sans discrimination, jugement ou critère de sélection.
- Être respectueux des convictions personnelles de chacun, et s'interdire toute attache avec un parti, un mouvement politique ou une confession.
- Respecter le pluralisme des idées et les principes de laïcité, mis en avant dans les valeurs républicaines.

Soutenir et accompagner la fonction parentale :

- Accueillir, écouter et recenser les besoins et les demandes des familles de façon individuelle ou collective.
- Apporter une aide aux besoins recensés auprès des familles.
- Développer et favoriser l'implication des familles dans la vie associative de leurs enfants afin de rendre le travail éducatif fait auprès des jeunes de l'association légitime auprès des parents en les associant aux actions mises en place par l'association.
- Favoriser les relations parents/enfants en développant le faire ensemble et les souvenirs communs au sein des familles et entre les familles.
- Apporter une aide pour l'amélioration de la vie quotidienne des familles.

Favoriser le développement de projets collectifs et familiaux et développer le lien social:

- Accompagner et encourager les initiatives des familles et des habitants.
- Mobiliser les habitants et les familles autour de projets communs.
- Proposer des temps d'échanges et conviviaux à destination des familles et des habitants.
- Lutter contre l'isolement des familles monoparentales.
- Contribuer à la création et au maintien des liens sociaux dans la ville et sur les quartiers.

Développer le travail partenarial :

- Être en cohérence avec les besoins et ressources du territoire.
- Être en lien permanent avec les partenaires sociaux et institutionnels des territoires œuvrant en faveur des familles.
- Avoir une connaissance des dispositifs et actions du territoire à destination des familles.

LES OBJECTIFS D'ACTIONS

UN ESPACE FAMILLE	DES SORTIES FAMILLE	DES INSTANTS FAMILLE	DES SEJOURS COLLECTIFS FAMILLE	DES EVENEMENTS ET TEMPS CONVIVIAUX	LE PARTENARIAT
<p>Pour qui ? Les familles adhérentes de l'association et habitants du quartier prioritaire.</p> <p>Où ? A la SCOPE des Hauts Quartiers (Annexe 7 : plan du quartier prioritaire)</p> <p>Quand ? Ouvert toute l'année sur les horaires de l'association.</p> <p>Qu'est-ce que c'est ? -Un lieu d'écoute -Un lieu ressource pour des informations diverses à destination des familles. -Un lieu de relais vers les professionnels adaptés aux besoins exprimés. -Un lieu d'accompagnement aux démarches personnelles et familiales</p>	<p>Pour qui ? -Les familles adhérentes de l'association. -Un groupe de plusieurs familles (8 à 24 personnes).</p> <p>Où ? Les sorties proposées tiennent compte des volontés des familles.</p> <p>Quand ? Le 1^{er} lundi de chaque vacance scolaire, soit 5 fois/an.</p> <p>Qu'est-ce que c'est ? -Une sortie culturelle et/ou de loisir en famille hors du quartier. -Sortie accompagnée par la référente famille et 1 ou 2 animateurs. -Organisée avec les familles</p>	<p>Pour qui ? -Les familles adhérentes de l'association -Un groupe de plusieurs familles.</p> <p>Où ? Au sein des locaux de la SCOPE ou du quartier prioritaire de la ville.</p> <p>Quand ? 4 fois dans l'année, le samedi hors vacances scolaires (<i>janvier, mai, septembre, novembre</i>).</p> <p>Qu'est-ce que c'est ? -Une animation ou temps de rencontres -En lien avec les problématiques repérées ou exprimées par les familles. -Animés par la référente famille ou un/une intervenant(e) spécialisé(e) selon le thème abordé.</p>	<p>Pour qui ? Les familles adhérentes de l'association. -Un groupe de plusieurs familles (4 à 6 familles).</p> <p>Où ? Dans une région choisie par le groupe.</p> <p>Quand ? 1 semaine au mois d'août.</p> <p>Qu'est-ce que c'est ? -Une semaine de vacances en famille. -Accompagné par la référente famille, une conseillère conjugale et familiale et 2 animateurs. -Un projet collectif vacances organisé avec les familles.</p>	<p>Pour qui ? Les familles adhérentes de l'association et habitantes du quartier prioritaire.</p> <p>Où ? Au sein des locaux de SCOPE ou du quartier prioritaire de la ville.</p> <p>Quand ? 3 fois dans l'année pour les événements et régulièrement dans l'année en fonction des différents projets pour les temps conviviaux.</p> <p>Qu'est-ce que c'est ? -Des animations ouvertes vers l'extérieure. -Sous forme de fêtes ou animations de quartier. -Qui visent à rassembler les familles et habitants du quartier. -Des temps de rencontre entre parents.</p>	<p>Pour qui ? La référente famille</p> <p>Où ? Sur les territoires d'intervention de l'association (quartier prioritaire et ville de Saumur).</p> <p>Quand ? Toute l'année.</p> <p>Qu'est-ce que c'est ? -Participation aux réunions du réseau parentalité -Elaboration et participation aux projets à destination des familles dans le cadre de la charte « Animation de la Vie Sociale ». -Un lien permanent et une connaissance des partenaires et des institutions du territoire. -Participation aux projets menés par la CAF sur le territoire à destination des familles.</p>

Annexe 3: Calendrier annuel des actions menées dans le cadre du projet famille

Annexe 4: Liste des partenaires

LES MOYENS HUMAINS ET MATERIELS

LES MOYENS HUMAINS :

➤ Une animatrice référente famille et accompagnante familiale (*Annexe 6: Fiche de poste*)

Elle travaille à l'année auprès des familles et avec les différents partenaires sociaux et institutionnels du territoire. Celle-ci a pour rôle d'organiser et de coordonner les actions et les séjours à destination des familles.

Elle est relais d'informations entre les différents acteurs (*animateurs, familles, conseillère conjugale et familiale et partenaires*). Elle prend contact avec les familles et garde un lien permanent avec elles.

Elle assure le suivi et l'accompagnement des familles vers d'autres dispositifs de suivi et d'accompagnement.

➤ 2 animateurs

Ces deux animateurs accompagnent la référente famille dans ses missions lors de certaines actions du projet.

Ils ont pour rôle de véhiculer les familles et d'aider à mettre en place des animations visant à développer les liens entre les familles et au sein des familles.

Ils ont une connaissance des différentes actions du projet et sont relais d'informations auprès des familles des autres antennes de l'association.

Ils sont les interlocuteurs des familles et relais vers la référente famille de l'association.

➤ Une conseillère conjugale et familiale vacataire (*Annexe 5: Fiche de poste de la CCF*)

Celle-ci est présente lors des séjours, et participe aux réunions de préparation, aux entretiens individuels et bilans avec les familles dans le cadre du projet collectif vacances.

Elle a pour rôle de gérer, d'organiser et d'animer les bilans en groupe et individuels avec les familles lors des séjours, d'établir un constat et de mettre en place avec l'aide de l'équipe d'animation des moyens permettant de répondre aux attentes et difficultés rencontrées par les familles.

➤ Un groupe de parents constitué en commission d'organisation

Ce groupe est constitué de parents bénévoles et adhérents de l'association.

Il a pour objectif de co-organiser avec la référente famille et l'équipe d'animation les différents événements de l'année.

Il est force de proposition et communique sur l'association et les événements.

Il est ouvert et évolue en fonction des différents projets.

LES MOYENS MATERIELS :

Matériel	Communication	Locomotion	Accueil / Locaux
<ul style="list-style-type: none"> - Un téléphone portable - Matériel d'animation (<i>Ballons, crayons, papiers, jeux...</i>) - Une sonorisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Une ligne téléphonique directe (<i>Téléphone portable</i>) - Un compte sur les réseaux sociaux - Des cartes de visites - Une plaquette de communication - Des affiches - Un nom et un logo - Un espace sur le site Internet de l'association 	<ul style="list-style-type: none"> - Un à trois minibus en fonction des actions 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Un espace familles</u> (lieu d'accueil) au local des Hauts Quartiers : - Accès à Internet - 1 ordinateur - 1 imprimante - Support pour documents de Communication - Malle pédagogique (<i>livres et jeux</i>) - Ameublement adapté à l'accueil (<i>fauteuils, bureau, chaises...</i>) - Un tapis de jeux et coffre à jouet

EVALUATION DU PROJET

Le projet associatif famille fera l'objet d'un bilan qualitatif et quantitatif complémentaire au projet global de l'association et inscrit dans le rapport d'activités annuel.

Chaque action sera évaluée de façon à répondre aux critères suivants :

LE BILAN QUANTITATIF:

- Quel a été le nombre de familles bénéficiaires sur l'année et par action ?
- Quelles sont les caractéristiques des familles bénéficiaires ? (nombre d'adultes et d'enfants, nombre de familles monoparentales, nombre de familles au quotient familial inférieur à 600 €, quartiers de résidence ?...)
- Quel a été le nombre d'actions réalisées sur l'année? Et la fréquence par type d'actions ?
- Combien de familles ont été orientées vers les partenaires et professionnels spécialisés ?
- Combien d'actions en partenariat ont été réalisées ?
- Combien de familles ont bénéficié d'un accompagnement individualisé ?

LE BILAN QUALITATIF :

- Les jeunes et adultes ont-ils participé activement à la programmation des activités et à la réalisation ?
- Y a-t-il eu des changements d'attitude des parents par rapport à leurs enfants et vice et versa compte tenu des observations de départ ?
- Quelles ont été les incidences sur le comportement des jeunes ?
- Comment se modifient les relations parent/enfant ?
- Comment sont les relations entre les familles ? Des liens se sont-ils créés entre les familles ?
- Les familles ont-elles été réceptives aux propositions dans le cadre de leur suivi individualisé ?
- Dans quelles conditions les relais vers les professionnels et partenaires spécialisés se sont ils passés ? (relais accompagné? prise de numéro et prise de contact en autonomie de la part des familles ?...)
- Comment les familles ont-elles été mobilisées dans le cadre des différentes actions ?

ANNEXES

ANNEXE 1 : Descriptions des actions

ACTIONS FAMILLES ET HABITANTS	DESCRIPTIF DES ACTIONS
Vacances individuelles	L'association proposait à 5 familles adhérentes, de partir successivement 1 semaine en vacances en mobil-home à st Brevin-les-Pins en juillet et en août.
Sorties en familles	Appelées initialement « les sorties du dimanche » et proposées en partenariat avec les éducateurs ASEA, 3 fois dans l'année, puis reprise en 2016 sous le nom de « sorties familles » 1 fois par vacances scolaires.
Guinguettes / bals / fêtes de quartier	Ces événements initialement lancés sur le quartier de la croix verte en partenariat avec les éducateurs ASEA ont été reproduits sur les autres quartiers d'intervention de l'association sous différents prétextes: <i>ex : fête des voisins, soirées moules frites, fête de la musique...</i>
Séjours collectifs vacances	Semaines de vacances en famille et en groupe accompagnées et encadrées de 3 animateurs SCOPE et initialement d'un éducateur ASEA, puis d'un travailleur de la régie de quartier et enfin d'une Conseillère Conjugale et Familiale.
Saveurs du monde	Événement ouvert à tous, réunissant les différentes communautés du quartier prioritaire autour d'un repas partagé et d'une soirée spectacle. Chaque communauté partageait deux spécialités culinaires et les spectacles musicaux représentaient chaque communauté.
Regard sur le quartier	En partenariat avec les éducateurs de l'ASEA les habitants du quartier d'Emmanuel Clairfond ont mené un projet visant à améliorer leur quartier en faisant part de leurs différents avis en tant qu'habitants.
Loto et concours de belote	Ces événements ont été organisés dans le but de financer des projets
Spectacle de fin d'année	Scène ouverte où les jeunes de l'association présentent diverses disciplines artistiques (<i>chants, danses...</i>) à leurs familles et autres visiteurs.
Carnaval du Chemin vert	Participation au carnaval organisé par le comité des fêtes du chemin vert, par la réalisation de chars ou de décors et/ou la mobilisation de familles.
Le Local Hanté	A l'occasion d'halloween les jeunes transformaient le Local des Hauts-Quartiers en maison hantée et étaient acteurs de mises en scènes que les familles et habitants pouvaient venir visiter.
Scoop-Land	Évènement à destination des familles et ouvert à tous, durant lequel l'association proposait pendant 3 jours un village de structures gonflables dans le but d'autofinancer des projets de jeunes.
Femme de sport	Séances de sport hebdomadaires à destination des femmes du quartier prioritaire et les mamans des adhérents.
Trot Contest	Évènement ouvert à tous, sur les sports de glisse et notamment la trottinette, concours de parcours d'obstacles et figures acrobatiques.
Mercredis Familles	Animations à destination des familles proposées par l'Espace Jacques Percereau et co-animées par les différents acteurs intervenants auprès des familles du territoire.

Mini séjours sur le devoir de mémoire	Séjour familial à caractère culturel, sur la première et seconde guerre mondiale en partenariat avec le service d'art et d'histoire de la ville de Saumur.
SCOPE 2.0	Espace informatique et de médiation numérique, permettant aux familles et habitants de disposer de ressources pour devenir acteurs et responsables dans leur pratique numérique quotidienne.
SCOPE Event	Semaine événementielle visant à mettre en lumière l'association et promouvoir les activités d'été sur les 4 quartiers d'intervention de l'association et à l'échelle de la ville (laser-game, soirée guinguette, tournoi de pétanque et jeux géants).
Galettes des rois	A cette occasion les différentes structures convient les parents à venir partager les galettes que les jeunes ont réalisées et sont également invités à la galette de l'association.
CLAS	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité piloté par la CAF.
Accompagnements aux démarches individuelles	Sous forme de rendez-vous pendant lesquels la référente famille prend le temps d'aider certaines familles à effectuer des démarches administratives, de scolarité, des prises de rendez-vous, des inscriptions en club sportif...
Parents Solo	Groupe de parole créé par la CAF et co-animé avec les 3 référentes famille de la ville de Saumur.
Forum vacances	Forum organisé par la CAF visant à rendre visible toutes les possibilités de loisirs et de vacances en familles à l'échelle de la ville.

ANNEXE 2 : Fiche mission de la référente famille *(rédaction de 2017 suite à l'officialisation de la fonction de référente famille)*

Mission – Travailler avec les familles qui habitent le quartier sur le soutien à la parentalité, pour des actions parents/enfants et en lien avec les partenaires sociaux.

ACTIVITES PRINCIPALES

Activité 1 – Organiser les séjours été et hiver familles (2 semaines non consécutives par an)

- Travailler avec certains acteurs :
 - les partenaires sociaux
 - la Conseillère Conjugale et Familiale
 - les financeurs en lien avec la direction

- En amont du séjour :
 - Rédiger le projet.
 - Faire les demandes de subventions.
 - Faire la déclaration assurance.
 - Proposer aux familles de partir en séjour.
 - Organiser des réunions de travail avec les familles pour l'organisation des séjours (en amont pour l'organisation, sur les propositions des commissions ...)
 - S'entretenir avec les familles en individuel.
 - Mettre en place des commissions composées des familles sur la répartition des activités, les menus et la recherche de gîte.
 - Visiter les gîtes repérés et sélectionner le plus approprié au séjour.
 - Soutenir les familles au départ de manière individuelle dans leur organisation et leurs appréhensions, dans la préparation des enfants ...

- Pendant le séjour :
 - Assurer la responsabilité du séjour
 - Veiller au bon déroulement du séjour et de la mise en place des activités
 - Répartir les tâches entre les 3 animateurs et la CCF (Conseillère Conjugale et Familiale)
 - Travailler sur la parentalité en lien avec la CCF tout au long du séjour : sur la vie quotidienne, donner des clés pour que ça se passe au mieux, donner la parole aux enfants.
 - Gérer les conflits intra et interfamiliaux.

- Après le séjour :
 - Garder contact avec les familles parties en séjour ainsi que les partenaires sociaux qui se chargent des familles.
 - Réaliser des bilans pour prendre en compte les avis des différents acteurs du séjour :
 - avec les familles par le biais d'entretiens individuels
 - avec les enfants par le biais d'un Brainstorming.
 - Organiser une restitution sur le séjour auprès des acteurs.
 - Rédiger les bilans écrits à destination des financeurs.
 - Rencontrer les financeurs pour défendre le projet et leur exposer le bilan.

Activité 2 – Travailler sur les séjours culturels en partenariat avec la mairie (3 jours)

Travailler conjointement avec la mairie

Accompagner et soutenir les familles lors des séjours culturels organisés par la ville dans différents aspects de la vie quotidienne :

- le savoir-vivre
- le respect
- l'ouverture culturelle...

Activité 3 – Mettre en place des activités hebdomadaires pour les familles

- Participer aux « mercredis familles » organisés par le Centre Social :
 - Participer aux réunions entre acteurs sociaux du quartier toutes les 6 semaines sur les activités organisées pour les familles le mercredi :
 - Travailler en lien direct avec la référente famille du centre social qui est responsable du projet.
 - Faire le bilan des activités vécues et le planning des activités à venir.
 - Répartir les tâches : chaque acteur social du quartier reçoit un mercredi famille tous les mois ou toutes les 6 semaines.
- Réaliser un projet sport pour les mamans dès septembre :
 - Organiser les séances de danse artistique et gymnique (chorégraphie, musique, gestion du temps...).
 - Développer l'activité et la communiquer dans le quartier.
 - Partager un temps convivial à l'issue.

Activité 4 – Maintenir et développer le réseau avec les acteurs du quartier et en lien avec la parentalité

- Participer aux événements du quartier (carnaval, fête des voisins ...).

Garder un lien avec les acteurs du quartier / Discuter avec les familles

Développer le réseau

- S'impliquer dans le réseau parentalité piloté par la CAF

Participer aux réunions biannuelles (composées d'environ 36 personnes) :

- Travailler sur des thématiques communes (comme l'éducation positive)
- Harmoniser le discours commun auprès de l'ensemble des familles au quotidien
- Partager les actions mises en place dans les autres structures

COMPETENCES CLES

Connaissances	Savoirs faire	Savoirs être
Psychologie de la famille L'animation Faire face aux situations des familles La gestion de projet La vie associative Le fonctionnement de l'association Les institutions et leur fonctionnement	Identifier les conflits et les gérer Identifier et agir sur les situations d'urgence Encadrer une équipe d'animateurs Répartir les tâches Organiser des réunions Prendre la parole en public Se charger de la réalisation d'un projet Développer le relationnel avec les partenaires Animer des activités sportives	Ecoute Empathie Patience Compréhension Tolérance Stabilité Réactivité Imagination Créativité Adaptabilité Agilité Discrétion

Conditions d'exercice

Temps de travail : 50% du temps d'animateur hors temps de vacances

Déplacements dans le quartier : chez les partenaires, dans les familles, les institutions...

Evolution possible de la mission :

A terme, possibilité de créer un Pôle Famille en interne

ANNEXE 3 : Calendrier annuel des actions menées dans le cadre du projet famille

CALENDRIER	LES ACTIONS	ACTIONS ANNUELLES ET TRANSVERSALES	ACTIONS PARTENARIALES
JANVIER	Instants famille (dernier samedi du mois)	<p><u>L'espace Familles</u> Lieu ressource, d'accueil et d'écoute</p> <p><u>Femme de sport</u> Toute l'année hors vacances scolaires</p> <p><u>Séjour collectif familles</u> Projet construit sur 10 mois de février à novembre inclus.</p>	
FEVRIER	Sortie famille (1 ^{er} lundi des vacances scolaires)		
MARS	Bal de la SCOPE (dernier samedi de mars)		Réseau parentalité
AVRIL	Sortie famille (1 ^{er} lundi des vacances scolaires)		« O fil du Quartier » « Horizon vacances » Carnaval du Chemin vert
MAI	Instants famille (dernier samedi du mois)		
JUIN	SCOPE EVENT (dernière semaine de juin ou première de juillet)		« Family Day »
JUILLET	Sortie famille (1 ^{er} lundi des vacances scolaires)		
AOUT	Séjour collectif famille (1 semaine fin août)		
SEPTEMBRE	Instants famille (dernier samedi du mois)		
OCTOBRE	Sortie famille (1 ^{er} lundi des vacances scolaires)		Réseau parentalité
NOVEMBRE	Instants famille (dernier samedi du mois)		
DECEMBRE	Sortie famille (1 ^{er} lundi des vacances scolaires) Spectacle de fin d'année (vendredi soir pendant les vacances scolaires)		

Family Day : Evènement annuel à destination des familles du territoire, organisé par les référentes familles des 3 Espaces de Vie Sociale de la Ville (Espace Jacques Percereau, MJC et SCOPE).

O fil du Quartier : Marche gourmande ouverte à tous et organisée par des habitants bénévoles du quartier prioritaire de la ville en collaboration avec l'Espace Jacques Percereau et la SCOPE.

Réseau parentalité : Rencontre pilotée par la CAF, entre l'ensemble des acteurs de la parentalité du territoire, autour d'une thématique commune (ex : les enfants et les écrans).

Horizon vacances : Forum de loisirs et vacances organisé par la CAF

ANNEXE 4 : Liste des partenaires

PARTENAIRES D'ACTIONS	PARTENAIRES SOCIAUX ET INSTITUTIONNELS	PARTENAIRES FINANCIERS
<ul style="list-style-type: none"> -MJC : Maison des Jeunes et de la Culture (EVS) -Espace Jacques Percereau (Centre-Sociale / EVS) -CADA : Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (ASEA, France Horizon et France terre d'Asile) -MDS : Maison Départementale des Solidarités 		<ul style="list-style-type: none"> -Caisse d'Allocations Familiale -Ville de Saumur -CCAS -Etat
<ul style="list-style-type: none"> -Une CCF : Conseillère Conjugale et Familiale 	<ul style="list-style-type: none"> - Planning Familial - CPEF : Centre de Planification et d'Education Familiale - Ludothèque et maison de l'enfance - Ville de Saumur - Espace Simone Veille (Espace parentalité) - Educateurs de prévention de l'ASEA - PRE : Programme de Réussite Educative - A domicile 49 - Association Relais Familiale habitat solidarité 	

ANNEXE 5 : Fiche de poste - Conseillère Conjugale et Familiale

Définition du poste: La conseillère conjugale et familiale, apporte une aide psychologique, liée aux difficultés personnelles, conjugales et familiales, afin d'assurer l'écoute de chacun, de favoriser l'échange en offrant un cadre spatio-temporel structurant, d'analyser leur demande, et de les orienter dans le cadre du projet initial des séjours (Soutien à la parentalité).

DESCRIPTION DU POSTE - Les missions s'articulent autour des axes suivants :

- Observation :**
- Observation du déroulement du séjour et des évolutions concernant les personnes et familles dans leur comportement et relations.
 - Repérer les besoins, les difficultés et les éventuelles tensions.
- Social :**
- Prise en charge des personnes dans le cadre de son domaine d'intervention.
 - Informier et conseiller les familles.
 - Être médiatrice des relations entre les personnes.
 - Gérer les conflits et intervenir sur les situations délicates.
- Animation :**
- Animer les entretiens individuels avec les familles et les régulations en équipe et avec les familles pendant les séjours.
 - Participer aux animations mises en place dans le cadre des séjours.
 - Mettre en place et/ou proposer des animations ou activités propices à répondre aux besoins des familles et adaptées aux personnes et au contexte.
- Compte-rendu :**
- Recueillir des données et informations spécifiques à son domaine d'intervention.
 - Etablir un compte rendu des observations et du travail fait à l'issue de chaque séjour.
- Savoir-faire et savoir être :**
- Être à l'écoute pour construire une relation de confiance.
 - Conseiller et orienter les choix d'une personne et du groupe, relatifs à son domaine d'intervention.
 - Identifier, analyser, évaluer et prévenir les risques relevant de son domaine.
 - Définir des actions correctives et préventives.
 - Guider les personnes dans l'expression de leurs sentiments, recherche de leurs attentes et tenter d'explorer avec elles les choix ou les solutions possibles, dans la plus totale neutralité.
 - Être tenue au secret professionnel.
- Conditions d'exercice :**
- Participation aux entretiens individuels avec les familles.
 - Participation aux réunions collectives d'organisation des séjours et réunions d'équipe.
 - Présence sur l'intégralité des séjours.

ANNEXE 6 : Fiche de poste – Animatrice Référente Famille et Accompagnante Familiale

Définition du poste:

L'animatrice référente famille et accompagnante familiale de l'association SCOPE (EVS), a pour mission d'assurer la coordination de l'ensemble des actions collectives ou individuelles et des services relevant du champ de la famille et de la parentalité, en cohérence avec le projet social global et familial de l'association.

DESCRIPTION DU POSTE :

Les conditions d'exercices :

- Elle travaille sous l'autorité de la direction et du président dans le cadre d'un contrat en CDI à temps plein.
- Elle travaille en lien étroit avec le directeur de l'association, elle peut être référente d'actions et, par délégation, responsable de projets.
- Membre de l'équipe de salariés, elle travaille en collaboration avec les autres animateurs de l'association et favorise les transversalités avec les autres pôles et actions de l'association.
- Elle sera amenée à travailler dans le cadre de ses missions en partenariat avec les différents partenaires du territoire d'intervention sur des projets spécifiques relevant du champ de la famille et de la parentalité.
- Être tenue au secret professionnel

Les missions :

- Créer, accompagner et garantir des conditions favorables permettant le dialogue avec les familles, l'émergence des besoins et le repérage de problématiques familiales.
- Mettre en œuvre des actions permettant de renforcer les liens sociaux et familiaux et de travailler à la cohésion sociale et à l'insertion des familles dans leur environnement.
- Accompagner, susciter, promouvoir, soutenir, mettre en œuvre, animer des actions collectives ou individuelles à destination des familles.
- Créer du lien entre les familles et les différents partenaires et accompagner les familles dans leurs démarches personnelles et d'autonomisation.
- Créer des outils et une documentation tant pour les professionnels que pour les familles.
- Mettre en œuvre, suivre et évaluer le projet associatif famille.
- Élaborer le budget et le suivi financier des actions familles. Rechercher et répondre aux appels à projets correspondant aux objectifs d'actions.
- Participation aux réunions partenariales en lien avec le champ de la famille et de la parentalité.

LES COMPETENCES REQUISES :

Les connaissances :

- Connaissance du champ psychologique de la famille, des notions et des enjeux de la parentalité.
- Connaissance des politiques publiques mises en œuvre par les institutions sociales, des institutions partenariales et leur fonctionnement.
- Connaissance et maîtrise de la méthodologie de projet pour identifier les besoins des familles, les analyser et établir des projets en cohérence avec les constats établis.
- Connaissance du territoire d'intervention, des populations concernées, et des partenaires.

Les savoirs faire :

- Être autonome dans l'organisation de son travail et avoir le sens du travail en équipe et en partenariat.
- Avoir des capacités d'initiatives, un sens de la communication, des qualités relationnelles et une capacité d'écoute.
- Aptitudes à l'encadrement, à l'animation et à la gestion d'un groupe.
- Savoir identifier les conflits, les besoins et les difficultés des familles et mettre en œuvre des solutions cohérentes et adaptées.
- Avoir un sens de l'organisation, une capacité rédactionnelle et la maîtrise de l'outil informatique.
- Être force de propositions et faire preuve de créativité.
- Être dans la bienveillance et le non jugement des familles et des personnes rencontrées.

Les savoirs être :

- A l'écoute
- Empathique
- Compréhensive
- Discrète
- Tolérante
- Créative

ANNEXE 7 : Plan du quartier prioritaire

